

Publié le 15 septembre 2014 à 08h30 | Mis à jour le 15 septembre 2014 à 08h30

Sainte-Angèle-de-Prémont se prépare à acheter l'église



Barbara Paillé souhaite que le dossier de l'achat de l'église de Sainte-Angèle-de-Prémont soit réglé d'ici la fin de 2014.

Photo: Stéphane Lessard, Le Nouvelliste



Martin Lafrenière

Le Nouvelliste

(Sainte-Angèle-de-Prémont) Les catholiques de Sainte-Angèle-de-Prémont vont vraisemblablement célébrer la prochaine fête de Noël pour une dernière fois à l'église locale, dans son état actuel. Si tout va rondement, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mont sera propriétaire de l'église paroissiale d'ici la fin de l'année ou au début de 2015 afin de la transformer en édifice municipal.

Le projet d'acquisition de l'église par la Municipalité a été présenté aux citoyens la semaine dernière. Pour la somme d'un dollar, la Municipalité se prépare à acheter la bâtisse. Elle s'attend à investir environ 250 000 \$ afin d'aménager les lieux en bureaux administratifs. Une salle des archives est également dans les plans de la Municipalité.

«On manque d'espace actuellement, rappelle la mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, Barbara Paillé. L'inspecteur en voirie s'est fait un bureau dans le garage municipal. L'inspecteur en urbanisme travaille deux jours par mois à Sainte-Angèle et son bureau, c'est le mien! On travaille sur le même ordinateur. Ce n'est pas très pratique. On va faire des bureaux convenables dans un esprit à long terme. C'est pour les 50 prochaines années.»

La deuxième partie de l'église servira de salle communautaire où auront lieu les séances du conseil. La salle sera disponible pour les organismes communautaires comme le Cercle des fermières. La fabrique de Sainte-Angèle-de-Prémont est considérée comme étant un organisme et elle pourra utiliser cette salle gratuitement afin d'offrir à ses fidèles des célébrations religieuses.

«Les travaux d'aménagement seront faits en respect de l'architecture extérieure de la bâtisse. On ne touchera pas à l'extérieur. Cette bâtisse fait partie de notre patrimoine, on veut la conserver et on va la conserver», assure la mairesse, en soulignant que l'édifice municipal actuel sera conservé et continuera de loger la bibliothèque et les locaux de l'Âge d'or. Selon Mme Paillé, quelque 40 personnes ont assisté à la rencontre d'information. Des gens ont manifesté le désir que la bâtisse garde justement son aspect extérieur. Pour le reste, personne ne semble faire de cas de cette décision du conseil.

«La fabrique a fait son assemblée avant nous, la Municipalité a fait sa présentation après. Je n'ai pas eu de mauvais commentaires. On n'a pas de contestation. Les gens disent que c'est la logique.»

Jean-Pierre Guillemette, curé de la paroisse, voit d'un bon oeil la réalisation de ce projet de transaction entre la fabrique et la Municipalité. «C'est une solution intéressante pour nous. Le montant prévu de la transaction est d'un dollar, mais la fabrique ne paiera plus aucuns frais pour l'entretien. On utilisera l'espace gratuitement.»

La fabrique de Sainte-Angèle-de-Prémont, à l'instar d'autres paroisses, empile les déficits financiers depuis quelques années. De 2010 à 2013, le déficit accumulé s'élève à 22 400 \$. Les fruits de la vente du presbytère servent à couvrir ces pertes financières. Mais ce scénario ne peut durer à vie.

«Selon moi c'est une très bonne entente, opine le curé Guillemette. Au niveau financier, il n'y aura plus aucune dépense pour l'église. La fabrique aura à ramasser l'argent durant les quêtes pour payer les services rendus par les prêtres pour payer la secrétaire qui s'occupe de l'administration de la fabrique.»

Demande de subvention

La Municipalité est en processus de déposer une demande de subvention au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Via un programme gouvernemental couvrant entre 50 % et 75 % du budget total du projet, Sainte-Angèle-de-Prémont espère aller chercher le maximum.

Barbara Paillé souhaite que tout ce dossier soit réglé d'ici les prochains mois afin d'inclure le projet au budget municipal de 2015. Advenant une réponse positive de tous les partenaires, les travaux d'aménagement devraient se faire en 2015. L'administration pourrait emménager dans ses nouveaux locaux à la fin de 2015 ou au début de 2016.

L'objectif est que tout soit en ordre en vue des célébrations du centième anniversaire de Sainte-Angèle-de-Prémont qui aura lieu en 2017.

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.